

Toyota Assurances



TOYOTA

A close-up photograph of a pink flower with several petals, filling most of the central frame. The petals are a vibrant pink color with some lighter, almost white, variegation near the center. The flower is set against a plain white background.

TOYa tous risques,
faites une fleur
à votre voiture



TOYA...

la tous risques auto de Toyota.

La marque Toyota
est **une garantie pour vous.**

Sa réputation n'est plus à faire.

La qualité de ses véhicules et son sens du service l'ont amené à devenir le premier constructeur mondial et le meilleur en satisfaction client en France en 2007*.

Pour vous, Toyota a créé Toyota Assurances.

Toyota Assurances **facilite**
et personnalise vos démarches.

Que vous préférerez parler à un conseiller ou piloter vous-même votre contrat via Internet, tout est possible.

Votre souscription se fait par téléphone, la gestion de votre contrat peut se faire via Internet et vos déclarations de sinistre par téléphone ou via votre concessionnaire.

Vous pouvez régler votre prime par prélèvement, mensuellement, sans frais supplémentaires. Ou même annuellement, par carte bancaire en vous connectant sur l'Espace Client sécurisé que nous vous avons réservé sur notre site.



Votre contrat **correspond** **parfaitement à votre voiture.**

Qui, mieux que Toyota, connaît les Toyota.

Aussi, votre contrat couvre les équipements d'origine de votre voiture, y compris ceux de vos packs d'option.

Vos phares au xénon... vos vitres, et ceci sans **aucune franchise en bris de glace.**

Votre voiture reste toujours votre voiture... **avec ses pièces d'origine.**

La contrefaçon est l'un des fléaux de notre époque.

Et si votre voiture est réparée avec des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota, vous risquez de perdre votre garantie constructeur, et surtout toute la sécurité qu'elle apporte.

Toyota Assurances vous apporte la certitude que votre voiture sera dirigée vers un concessionnaire Toyota et réparée avec des pièces d'origine.

Et en l'attendant, **vous roulez toujours en Toyota.**

Si votre Toyota est immobilisée à la suite d'une panne, d'un accident ou encore d'un vol ou d'une perte totale, l'assistance de Toyota Assurances met à votre disposition respectivement jusqu'à 10, 20 ou 40 jours un véhicule de remplacement. Le temps d'attendre votre Toyota réparée ou remplacée par une neuve.



Nos engagements **TOYA** sont simples...



C'est être là quand il le faut, **pour vous aider...**

24 heures sur 24, 7 jours sur 7, notre assistance est à votre disposition pour vous aider, vous et les vôtres, même devant chez vous. Une panne, une perte de clés, une erreur de carburant, pour vous tous, nous sommes là.

C'est prendre en charge vos réparations **sans avance de frais.**

Accidentée, votre voiture va chez un concessionnaire Toyota. Vous êtes ici chez vous, aucune prise en charge ne vous est demandée.

C'est vous offrir **une franchise personnalisée** en fonction de votre bonus malus.

Lorsque votre bonus progresse, votre franchise diminue, et même jusqu'à 0 € pour votre premier accident, si vous avez 50 % de bonus depuis 3 ans et plus.

C'est vous rembourser de **façon transparente**, en cas de perte totale.

Pendant les 12 premiers mois, votre Toyota, si vous l'avez achetée neuve, est remboursée à sa valeur d'achat en cas de vol ou perte totale. Au-delà, une décote de 1% par mois, à partir de la date de première mise en circulation, est appliquée à cette valeur d'achat. Un exemple, votre véhicule à 13 mois, son remboursement est de 87% de sa valeur d'achat.

C'est être en permanence à vos côtés, avec une tous risques **économique et performante**.

TOYA, c'est tout l'esprit
Toyota.



TOYOTA tous risques, Une palette complète de garanties.

- Dommages accidentels,
- Bris de glace sans franchise,
- Vol,
- Incendie sans franchise,
- Tempête,
- Catastrophes naturelles avec franchise légale,
- Catastrophes technologiques,
- Assistance 0 km au véhicule,
- Véhicule de remplacement en cas de panne, accident, vol ou perte totale,
- Assistance aux personnes,
- Responsabilité Civile, protection juridique automobile,
- Garantie du conducteur jusqu'à 500 000 €...
avec la qualité de service Toyota

Vérifiez-le par une simple **étude personnalisée et gratuite** au **N° Vert 0 800 59 69 79**
du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h. (appel gratuit depuis un poste fixe)

Toyota Assurances est une marque de Toyota Insurance Management Limited
Société de Courtage d'assurance et de réassurance de droit étranger au capital de 500 000 Livres Sterling
Succursale française : 36 Bd de la République 92423 Vaucresson Cedex - RCS Nanterre 428 171 748 - ORIAS N° 07 001 417 www.oriass.fr
Service réclamations : 157 Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud Cedex ou reclamations@toyota-assurances.fr
Toyota Insurance Management Limited réalise plus de 33 % de son chiffre d'affaires avec AIOI Motor and General Insurance Company of Europe Limited
Toyota Insurance Management Limited est détenue à 75 % par AIOI Motor and General Insurance Company of Europe Limited

Garanties souscrites exclusivement auprès de **AIOI Motor and General Insurance Company of Europe Limited**
Société de droit anglais au capital de 40 Millions de Livres Sterling
Succursale française : 36 Bd de la République 92423 Vaucresson Cedex - RCS Nanterre 479 473 407
Autorité de contrôle : FSA - 25 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 3HS Angleterre

